(N°. 66.) (1828.)

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

Du SAMEDI, 16 *Août* 1828.

DES BORDS DU DANUBE, 27 *juillet.*

Tout le pays plat, jusqu'au pied du Balkan, est occupé militairement et entièrement dépeuplé d'habitans grecs. Dans l'est de la Bulgarie, la guerre civile a éclaté entre les Turcs et les Grecs. A Sophie, les Turcs avaient levé un corps de volontaires, composé de 800 Grecs, jeunes et riches ; ils ont su tromper les Turcs qu'on avait réunis à eux ; et tous ont passé sous les drapeaux russes.

Le mouvement en avant de l'armée russe, le long de la côte de la mer Noire, depuis Varna, n'est plus douteux. Cette forteresse est bloquée, et il est impossible qu'elle tienne long temps, parce que ses fortifications sont trop étendues pour sa faible garnison. Il y a de grands approvisionnemens dans cette place ; et comme des corps nombreux de troupes turques, surtout de cavalerie, se dirigent de ce côté, il pourrait y avoir, avant la reddition de la place, quelque combat sanglant dans les environs.

Nous n'avons pas de nouvelles positives des siéges de Silistrie et de Giurgewo ; mais on croit que la possession de ces places ne coûtera ni moins de tems, ni moins de sang que la conquête de Braïlow ; le commandant de Silistrie est un des hommes les plus braves de la Turquie.

A Constantinople, on ne veut pas entendre parler de paix, et on ne rêve que victoire.

PRUSSE.

Berlin, 8 *août.*

NOUVELLES DE L'ARMÉE DE TURQUIE.

Du 21 au 23 juillet.

Depuis le 21, les troupes du 3e et du 7e corps, particulièrement notre aîle gauche, se sont avancées en face de l'ennemi, et ont occupé les hauteurs situées près de Schumla. L'ennemi s'est retiré sans opposer aucune résistance jusque sous les remparts de la forteresse, et n'a laissé qu'un faible corps de cavalerie devant les ouvrages de la place. Afin de pouvoir l'assiéger avec vigueur, on élève des redoutes devant notre position. Nos troupes supportent avec leur constance accoutumée une chaleur de 45 degrés, et l'on pousse les ouvrages avec le zèle qui caractérise le soldat russe. Le nombre des malades n'augmente pas ; la plupart d'entre eux se rétablissent et rentrent dans nos rangs.

L'adjudant-général Suchtelen a remis le commandement du corps qui est devant Varna, au lieutenant-général Uszakow, arrivé de Mangali, afin de s'avancer, conformément aux ordres qu'il a reçus, avec son corps sur Koslodschi. Pendant sa marche pour s'y rendre, il a reçu la nouvelle qu'un corps turc considérable avait, dans la nuit du 19 au 20, passé à la nage la rivière de Diwno-Liman, pour prendre à dos les troupes qui sont devant Varna. Pour prévenir cette attaque, l'adjudant-général comte Suchtelen a détaché un bataillon d'infanterie et deux escadrons d'uhlans avec deux canons. Ce détachement sous les ordres du général-major Akinfiew, est tombé sur l'ennemi, l'a culbuté, et la rive de la Liman, purgée de l'ennemi, est maintenant occupée par nos troupes. Il résulte du rapport du général Roth, que le 6e corps, après avoir passé le Danube, est maintenant à Rasewacie ; ces avant-postes vont jusqu'à Alpuni. Le siége de Silistrie devait commencer le 21 juillet.

Le 28 juillet, le quartier-général de l'empereur se trouvait à Uschanli, et l'avant-garde était avancée jusqu'à Jenibazar. Près Varna, le général Suchtelen avait dans un très-vif combat, repoussé une partie de la garnison avec une perte considérable. Le 29 juillet, le quartier-général impérial, après une marche très-pénible dans des routes abîmées par le mauvais temps, est arrivé à Jasitepe.

Le général Benkendorf a été envoyé avec un détachement vers Prawadi, pour chasser l'ennemi de cet endroit, et assurer les communications entre Schumla et Varna. L'empereur, dans un ordre du jour adressé à l'armée, ordonne d'user d'un traitement humain envers l'ennemi, les troupes commançant à montrer un grand acharnement, à cause que les Turcs, suivant leur coutume, avaient coupé la tête aux Russes morts.

Le 30 juillet le quartier-général est arrivé à Turk-Arnoutlar, dans une contrée fertile et remplie de vignes et de champs à grains.

Le 1er août, l'armée et le quartier-général ont formé un camp sur les hauteurs de Jenibazar. L'armée se trouvait là vis-à-vis les postes ennemis, et sur les hauteurs de Schumla on pouvait distinguer plusieurs groupes de tentes. Le jour suivant fut destiné à chasser l'ennemi de ces hauteurs et à le rejeter dans le camp retranché de Schumla. Les troupes mirent leurs armes en ordre et étaient impatientes de voir le moment de se mesurer avec les Turcs.

L'empereur était calme et gai. La nouvelle arriva du général Benkendorf qu'il avait chassé l'ennemi de Prawadi, et occupé [illegible]

Le 2 août, l'armée marcha du camp de Jenibazar contre Schumla. L'ennemi ayant seulement de la cavalerie et de l'artillerie, ensemble 8 à 10,000 hommes, accepta le combat sur la hauteur de Bulassik, et se défendit avec opiniâtreté, jusqu'à ce que par l'effet de quelques charges faites avec beaucoup de succès par les chasseurs et hussards russes, il fut forcé à la retraite jusque dans les retranchemens en avant de Schumla. L'armée s'établit alors en bivouac sur les hauteurs qui dominent cette forteresse. La perte du côté des Russes n'est pas considérable, cependant on regrette la mort du colonel Read, adjudant de l'empereur.

FRANCE.

Paris, 10 *août.*

On nous communique l'extrait suivant d'une lettre écrite de Turin, 2 août, par une personne qui n'est point étrangère aux secrets de la diplomatie. Les détails qui s'y trouvent peuvent jeter quelque jour sur les négociations qui ont eu lieu entre les cabinets de Paris et de Vienne, négociations dont l'activité a, dit-on, hâté le retour de M. le comte d'Appony, qui était parti depuis peu pour aller prendre les bains de mer.

« Les intrigues politiques ont leur cours dans toute l'Italie. Il s'agit de former une confédération italique à la tête de laquelle on placerait l'empereur d'Autriche, de la même manière et au même titre que l'était Napoléon en Allemagne. Naples et la Sicile, en formant la voûte de l'édifice politique du prince de Metternich, réagiraient sur Rome et sur ses légations ; la Toscane et le Piémont poseraient sur la France, et sous un prétexte quelconque l'Autriche tiendrait garnison à Gênes et à Cagliari, en Sardaigne. Pour faire taire la France, on lui donnerait éventuellement la Savoie, en lui restituant les six communes qui lui ont été ravies par la sérénissime république de Genève, au tems où l'on se partagea plusieurs portions de son territoire. On pourrait même lui accorder Nice, Vintimille, Oneille et quelques autres bribes, mais il paraît que le cabinet autrichien n'a pas encore réglé définitivement ces sortes d'affaires. Naples veut rester indépendante, le saint-père tient beaucoup à son temporel, la Toscane n'a guère de volonté ; quant au Piémont, il est positif qu'on l'a épouvanté. Les R. P. jésuites lui ont per-

suadé que les trônes étaient ébranlés depuis qu'ils ne dominent plus en France. Ces suggestions ont rendu Charles Félix accessible à des conditions d'alliance offensive et défensive entre lui et l'Autriche, qui a depuis ce tems aligné toutes ses positions militaires du côté de la France. Cette dernière puissance ne doit pas s'abuser sur ce qui se passe derrière le rideau. Que le ministère français veille, surveille et ne néglige aucun bruit, même populaire. Qu'il se rappelle qu'à peine l'expédition d'Egypte eût appareillé, il y a trente ans, qu'une coalition formidable se forma contre la France. Les tems ne sont pas les mêmes, dira-t-on; qu'en sait-on, lorsque l'Autriche conspire contre les libertés européennes, par le double moyen des jésuites et des anciens souvenirs? »

— Ce ne sont pas les fils, ainsi que l'ont annoncé quelques journaux, mais les frères de lord Ellemborough qui ont demandé l'autorisation de servir dans l'armée du général Maison. Le colonel Fitz Clarence, fils naturel d'un frère du roi d'Angleterre, a demandé et obtenu la même autorisation.

— Un navire arrivé à Trieste, venant d'Alexandrie, a compté, entre Sapienze et Navarin, une trentaine de navires de guerre formant une ligne de blocus, sous pavillon français et russe; et à la hauteur de Modon, le capitaine du même bâtiment a aperçu une frégate russe qui canonnait cette forteresse.

Du 11. — Le *Messager* et le *Journal des Débats* ne laissent aucun doute sur la résolution fermement arrêtée par le ministère de mettre à exécution l'entreprise annoncée depuis un mois. Rien ne sera changé aux dispositions prises pour le départ de l'armée expéditionnaire qui aura lieu du 15 au 20.

Il paraît qu'on s'attend à rencontrer une résistance opiniâtre au pied des différentes forteresses que les barbares occupent en Morée; on ne pense pas que les Turcs mêlés aux Arabes d'Ibrahim, consentent à évacuer le Péloponèse avec lui; on pense donc que Modon, Coron, Navarin et Patras ne tomberont en notre pouvoir qu'à la suite de siéges et de combats plus ou moins sérieux. Ici nous ne faisons qu'exposer une opinion que nous ne partageons pas, ou du moins qui nous paraît peu conforme aux vraisemblances et à la probabilité. Malgré les exemples récemment donnés par les garnisons d'Ismaïl et de Brailow, nous doutons que les cinq ou six mille Turcs exilés, les armes à la main, dans la Morée, osent attendre de pied ferme les soldats que notre flotte va jeter sur ses côtes.

D'après des conventions qui auraient été stipulées avec le gouvernement anglais, nos troupes devraient se borner à occuper la Morée. L'isthme de Corinthe serait pour elles une limite qu'elles ne devraient point franchir : cette restriction compenserait, aux yeux de l'Angleterre, les inconvéniens de notre coopération dans les affaires d'Orient, qu'elle regarde après tout d'un œil assez inquiet et mécontent. L'occupation de la Morée, mais de la Morée seulement, par les Français, lui paraît du moins une précaution rassurante contre les velléités ambitieuses de la Russie, et contre toute espèce d'intervention de cette puissance dans les affaires de la Grèce, autre que celle qu'ont déterminée des stipulations du traité du 6 juillet.

Il est, dit-on, résolu d'avance, qu'après avoir balayé le Péloponèse et avoir ainsi assuré l'indépendance du gouvernement grec, l'armée expéditionnaire reviendra en France : toutefois plusieurs de nos bataillons resteront dans le pays, pour protéger la paix intérieure, réprimer les intrigues des partis et servir à la fois d'auxiliaires et de modèles aux régimens grecs qui seront immédiatement formés à l'imitation des troupes européennes.

PAYS-BAS.

Bruxelles, 12 *août*.

Un arrêté royal du 31 juillet dernier, publié le 8 août, porte que les officiers de l'état-civil dans toute l'étendue du royaume, seront tenus de donner de *tous* décès, sans exception, un avis par écrit au juge-de-paix de chaque canton où le décédé était domicilié; et ce dans les *vingt-quatre* heures de la déclaration qui en aura été faite.

S'il est à la connaissance desdits officiers de l'état-civil que le décédé a laissé des héritiers mineurs ou absens, ils en donneront avis en même tems qu'il en est dit ci-dessus.

— L'examen annuel des élèves de l'école vétérinaire à Utrecht, y a eu lieu les 28, 29 et 30 juillet dernier; sept de ces élèves ont été nommés artistes vétérinaires de la première classe, et trois de la seconde classe.

— On annonce la prochaine publication d'un *Cours complet de langue française*, ou développement de tous les exercices de l'enseignement universel, indiqués dans les ouvrages du fondateur de cette méthode et appliqués à l'étude de la langue française.

Du 13. — Ont été nommés, par S. M., employés dans l'administration des domaines pour le Grand-Duché de Luxembourg, savoir :

Inspecteur en chef des domaines à Liége, pour les provinces de Liége, de Namur et de Luxembourg, M. N^s^-Joseph-Xavier Lion.

Maîtrise de Luxembourg. Agent du domaine à Luxembourg, pour les bureaux d'Arlon, Bettembourg, Grevenmacher, Mersch et Luxembourg, M. Cadot; maître forestier à Luxembourg, pour l'inspection de Luxembourg, M. Fr.-Casimir Lefort; sous-maître forestier de la maîtrise de Luxembourg, à Luxembourg, M. Jean-Baptiste Loutz; garde-général forestier, à Luxembourg, M. Jean Erpelding; garde-général à Grevenmacher, M. Antoine Guerrier; garde-général forestier à Mersch, M. Jean-Joseph-Victor Viroux.

Maîtrise de Diekirch. Agent du domaine à Diekirch, pour les bureaux de Diekirch, Echternach, Osperen et Wiltz, M. Jean-Baptiste de la Mock; maître forestier à Attert, pour l'inspection de Diekirch, M. F.-Denis Vanesson; garde-général forestier à Diekirch, M. Edouard de Clermont; garde-général forestier à Vlessart, M. Jean-Thomas Trouet.

Maîtrise de Neuf-Château. Agent du domaine à Neuf-Château, pour les bureaux de Bastogne, Bouillon, Habay-la-Neuve, Neuf-Château et Virton, M. Jean-Baptiste Leclercq; maître forestier à Neuf-Château, pour l'inspection de Neuf-Château, M. Jacques de Laroche; sous-maîtres forestiers à Saint-Léger, M. Nicolas Rousseau; à Jamoigne, M. Henri Boucau; gardes-généraux forestiers à Neuf-Château, M. Pierre-Jos. Modard; à Sainte-Cécile, M. de Pouque; à Habay-la-Neuve, M. Jean Soiron.

Maîtrise de Marche. Agent du domaine à Marche, pour les bureaux de Durbuy, Houffalize, Marche et Saint-Hubert, M. Emmanuel-Joseph Jadot; maître forestier à Marche, M. Corneille Brasseur; sous-maître forestier à Hologne, M. Antoine Guerrier; gardes-généraux forestiers à Nassogne, M. Adrien Vanderstraten; à Laroche, M. Léopold Geoffroy; à Marche, M. Théodore de Kessel; à Saint-Hubert, M. Joseph Dechesnes.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Luxembourg, 16 *août*.

Le *Mathieu Laensbergh*, par suite des différences d'opinions qui se sont manifestées sur les causes de la disgrâce de M. *le comte de Liedekerke*, est conduit à des observations du plus grand intérêt pour tous ceux qui attachent de l'importance aux progrès de l'esprit public; en voici un extrait :

« Comment expliquer le choix du successeur de M. de Liedekerke? Faut-il se résoudre à croire que le ministère compte absorber encore cette influence parlementaire et ternir une honorable réputation? Celui qui figure avec honneur parmi les représentans nationaux, celui qui a noblement occupé la présidence de la chambre, est-il envoyé à Liége avec la mission d'un préfet de Corbière, est-il délégué pour exercer, dans nos états, une présidence tracassière, pour arrêter le développement de nos institutions constitutionnelles et pour étouffer... quoi? un premier symptôme de fermeté, d'humbles adresses, de simples vœux vers un ordre de choses meilleur? Si cela est, si le ministère méprise assez les hommes pour fonder un tel espoir sur le citoyen distingué qu'il vient de placer à la tête de notre province, croyons-le sur la foi de l'honneur, sur la foi de nobles sentimens que le pouvoir n'efface pas d'un trait d'une conscience qu'il convoite, son attente sera trompée.

La position des états de Liége, quoi qu'il arrive, acquiert une haute importance. Ils ont ouvert une marche, qui nécessairement et en quelques années doit être celle des états de toutes les provinces. Il s'agit de savoir seulement si, après avoir dévancé les autres, ils vont se laisser dévancer, et si lorsque le pays entier les regarde, il suffira que le ministère leur fasse du doigt un signe impérieux pour les faire retourner de l'esprit constitutionnel à la servilité du régime français. Rassurons-nous. En une année, bien des progrès ont été faits; et près d'une année s'écoulera encore avant la prochaine réunion de nos états. Ce n'est pas lorsque le premier pas est fait qu'il est tems de venir arrêter l'esprit public. Viennent aujourd'hui les résistances, et l'on verra quelle est la puissance de l'opinion; on verra si les obstacles en retardent la progression, et si l'avenir de la raison publique est aux mains de quelques hommes. Aussi

bien il est tems que les positions se dessinent ; il est tems surtout que des hommes amis du bien public reconnaissent où les conduit cette prétendue bannière de l'anti-jésuitisme dont on les éblouit ; hier c'était contre la liberté de l'enseignement, aujourd'hui contre l'indépendance des institutions provinciales, contre le jury, contre les réformes fiscales ; demain, peut-être, ce sera contre la liberté de la presse, contre la liberté des élections, contre celle de la pensée, contre les progrès de l'opinion? En flattant quelques passions, on peut encore trouver des séides. Mais de nos jours de tels prestiges ont peu de durée. Déjà bien des yeux se dessillent. Laissons faire au tems ; l'œuvre qui est entre ses mains peut défier de bien puissans efforts. »

— Le feu d'artifice qui a été tiré dimanche dernier, sur les glacis de la porte Neuve, avait été préparé par les artificiers attachés au laboratoire d'artillerie de la garnison prussienne. Il paraît que les artificiers allemands ignorent le procédé par lequel on prépare les fusées volantes de manière à les lancer à une très-grande hauteur, sans mettre en danger la vie des spectateurs, par la chute des longues baguettes qui y sont attachées. Ce procédé a été mis en usage à Paris, en 1809, par l'artificier *Ruggieri*. Avant cette époque, l'on avait toujours quelqu'accident à déplorer dans les réjouissances populaires terminées par des feux d'artifice. La chute des baguettes blessait, chaque fois, un certain nombre de personnes. Le gouvernement, à cette époque, avait souvent l'occasion de donner au peuple un spectacle en harmonie avec le sentiment de la gloire militaire. Il voulut éviter des malheurs individuels au milieu des fêtes publiques. Le talent de *Ruggieri* réalisa ses intentions ; il composa des fusées sans baguettes qui portaient à une plus grande hauteur que celles qu'elles remplaçaient si avantageusement. Sans préciser absolument la nouveauté de l'invention, il nous suffit d'énoncer le fait. Il appartient à l'autorité de pourvoir à l'emploi des procédés les plus propres à garantir la sûreté des citoyens.

— Par arrêté du 13 juillet 1828, S. M. a décidé : 1° qu'un milicien qui, après son incorporation dans la milice nationale, a été admis dans l'armée permanente, donne, du moment où il a achevé son tems de service comme militaire, à un de ses frères, le droit d'exemption définitive, et que ce droit ne vient pas à décheoir quand même le service dans l'armée permanente ne pourrait être achevé ; 2° que celui qui, comme volontaire dans l'armée permanente, a achevé le tems de service pour lequel il s'est engagé, pourvu que ce service ne soit pas moins de *cinq années*, conformément à ce qui a été prescrit par notre arrêté du 5 juillet 1821, n° 109, donne, dès ce moment, à un de ses frères, le droit d'exemption définitive, et que ce droit ne vient pas à décheoir quand même ledit volontaire se serait engagé de nouveau dans l'armée permanente et n'aurait pas achevé son tems de service.

— On a importé en France en 1815, et l'on cultive dans le département du Rhône, un chou originaire de Laponie, qui résiste aux froids les plus rigoureux, et dont on voit des champs considérables dans la Suède, en diverses provinces du nord, où il sert à la nourriture du bétail. L'expérience prouve qu'il peut se cultiver avec succès dans le reste de la France. Ce chou vit plus de dix ans, et, suivant la fertilité du sol, il s'élève de six à douze pieds de hauteur. Sa longue et forte tige se recouvre de bas en haut de grandes feuilles dont on la dépouille chaque mois sans nuire à son développement ; au mois d'avril, elle se couronne de longs panaches de fleurs qui produisent une grande abondance de graines donnant une huile meilleure que celle de colza. M. Madiot, directeur de la pépinière départementale du Rhône, y a cultivé ce chou vivace, et en a obtenu dans la proportion d'une livre de graine par six plantes âgées de six ans.

UN DERNIER MOT SUR L'ÉMIGRATION AU BRÉSIL.

Ce qui va suivre n'a pour objet que d'ajouter quelques éclaircissemens à l'extrait d'une lettre de Luxembourg, insérée au *Mathieu Laensbergh* du 13 de ce mois. L'émigration pour le Brésil a entièrement cessé ; c'est une vérité incontestable, et l'on peut dire aussi que le retour d'un grand nombre d'émigrans n'a pas peu contribué à détromper ceux qui penchaient encore vers le dessein de s'expatrier. Mais il n'est pas exact de dire que si les émigrans avaient reçu un accueil favorable à Brême, rien n'aurait *pu retenir les habitans du Grand-Duché* et *que cette province aurait été dépeuplée*. On est dispensé de contredire une assertion aussi étrange, et il suffit de l'énoncer pour en faire sentir le vague et l'exagération. Le nombre des émigrans sur la population totale du Grand-Duché a été de 1 sur 200, tout au plus. Parmi ces émigrans, on compte à peine un vingtième de la classe des laboureurs propriétaires ; tout le reste de ces malheureux se composait de prolétaires, d'ouvriers à la journée, de gens n'ayant pour moyens d'existence que le produit éventuel de la main-d'œuvre.

Nous avons dit, précédemment, que nous ne partagions pas l'opinion de ceux qui cherchent exclusivement les causes de cette crise de dépopulation, dans l'excès du fardeau des impôts publics ; et, en professant cette manière de voir, nous n'avons pas écarté cependant l'idée que certains impôts frappaient trop directement le travail à sa source et l'industrie agricole dans ses élémens de production et de circulation, et que, dès-lors, ils ne laissaient pas que d'entrer en ligne au nombre des causes de désaffection des habitans envers le sol de la patrie. Sans doute, la *folie de l'émigration* a eu un rapport certain, intime, avec l'état politique du Grand-Duché ; c'est le manque de ressources causé par la dépréciation des denrées, par le défaut de débouchés pour les produits agricoles de toute espèce, par celle des terres qui en est une conséquence immédiate, par le prix trop bas et insuffisant de la main-d'œuvre, enfin par l'aggravation de la condition des gens de la campagne sous le rapport des tributs fiscaux de toute espèce. Mais, si la manie de l'émigration a pris son origine dans de semblables causes, dans des causes si actives et si permanentes, n'est-il pas incontestable qu'elle tient aux racines mêmes de l'état politique ? Pour admettre cette opinion, nous ne croyons pas, le moins du monde, être en contradiction avec ce que nous avons avancé dans le principe, et certes, les résultats d'une enquête n'auraient pas offert une solution différente.

Il n'est pas exact de dire qu'un membre des états-provinciaux du Grand-Duché se proposait, dans la dernière session, de demander qu'il fût nommé une commission d'enquête, avec mission de rechercher les causes de l'émigration, et qu'il y a renoncé sur l'observation de ses collègues, qui tous ne voyaient dans cet événement qu'une manie passagère. Voici, à ce sujet, ce qui s'est réellement passé. Une motion tendant à cette fin a été positivement faite par M. Marlet ; mais elle a été combattue par les raisons suivantes : 1° Le rapport sur cette motion n'a été présenté à l'assemblée générale que le jour de la clôture de la session. Il y avait impossibilité de nommer une commission pour faire, *hic et nunc*, les recherches, et prendre les informations nécessaires, afin d'accomplir sa mission de manière à donner des résultats de quelque importance. 2° Les réglemens ne laissant à l'assemblée la latitude de continuer ses travaux que par l'intermédiaire de la députation, ou du moins que par son secours, la proposition de créer un comité en dehors de la députation ne pouvait être adoptée. 3° Pour établir une enquête de cette nature, il faut nécessairement entendre les personnes les plus directement intéressées à donner des renseignemens pertinens et qui, par leur position, sont le plus capables et le mieux en état de juger des faits qu'il importe de recueillir ; or, les états-provinciaux ont pensé qu'ils n'avaient aucun moyen d'obliger à ces déclarations.

On voit que la motion n'a été écartée que par des motifs de pure forme. Quant au fond, les opinions ont été partagées. Une partie de l'assemblée a cru voir les causes de l'émigration dans le malaise des classes inférieures de la société, une autre partie a pensé que des embûches, des promesses fallacieuses adroitement ménagées, et l'espoir vague d'un meilleur sort dans un pays nouveau, avaient seuls fasciné les têtes et séduit l'imagination de tant d'infortunés. Quelques-uns ont été d'avis que la multiplicité des impôts ne pouvait pas avoir déterminé une foule d'émigrans, c'est-à-dire le plus grand nombre, puisqu'ils appartenaient à une classe qui n'ayant point de propriétés, point de moyens directs de subsistance, se trouvaient en dehors de l'action des lois qui frappent les impôts dont on se plaint.

Sans examiner jusqu'à quel point ces diverses manières de voir peuvent être fondées, il est hors de doute que la motion n'eût pas manqué d'être adoptée et d'obtenir les suites dont son importance la rendait susceptible, si elle eût été accompagnée du développement des moyens d'exécution qui entraient nécessairement dans la pensée de son auteur. Une semblable proposition devait avoir des suites du plus haut intérêt pour la prospérité de la province ; elle impliquait la nécessité d'une investigation profonde des causes de l'état stationnaire de notre industrie, de nos ressources intérieures ; elle amenait l'examen

(N°. 66.) (1828.)

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

Du SAMEDI, 16 *Août* 1828.

DES BORDS DU DANUBE, 27 *juillet.*

Tout le pays plat, jusqu'au pied du Balkan, est occupé militairement et entièrement dépeuplé d'habitans grecs. Dans l'est de la Bulgarie, la guerre civile a éclaté entre les Turcs et les Grecs. A Sophie, les Turcs avaient levé un corps de volontaires, composé de 800 Grecs, jeunes et riches ; ils ont su tromper les Turcs qu'on avait réunis à eux ; et tous ont passé sous les drapeaux russes.

Le mouvement en avant de l'armée russe, le long de la côte de la mer Noire, depuis Varna, n'est plus douteux. Cette forteresse est bloquée, et il est impossible qu'elle tienne long temps, parce que ses fortifications sont trop étendues pour sa faible garnison. Il y a de grands approvisionnemens dans cette place ; et comme des corps nombreux de troupes turques, surtout de cavalerie, se dirigent de ce côté, il pourrait y avoir, avant la reddition de la place, quelque combat sanglant dans les environs.

Nous n'avons pas de nouvelles positives des siéges de Silistrie et de Giurgewo ; mais on croit que la possession de ces places ne coûtera ni moins de tems, ni moins de sang que la conquête de Braïlow ; le commandant de Silistrie est un des hommes les plus braves de la Turquie.

A Constantinople, on ne veut pas entendre parler de paix, et on ne rêve que victoire.

PRUSSE.

Berlin, 8 *août.*

NOUVELLES DE L'ARMÉE DE TURQUIE.

Du 21 au 23 juillet.

Depuis le 21, les troupes du 3e et du 7e corps, particulièrement notre aîle gauche, se sont avancées en face de l'ennemi, et ont occupé les hauteurs situées près de Schumla. L'ennemi s'est retiré sans opposer aucune résistance jusque sous les remparts de la forteresse, et n'a laissé qu'un faible corps de cavalerie devant les ouvrages de la place. Afin de pouvoir l'assiéger avec vigueur, on élève des redoutes devant notre position. Nos troupes supportent avec leur constance accoutumée une chaleur de 45 degrés, et l'on pousse les ouvrages avec le zèle qui caractérise le soldat russe. Le nombre des malades n'augmente pas ; la plupart d'entre eux se rétablissent et rentrent dans nos rangs.

L'adjudant-général Suchtelen a remis le commandement du corps qui est devant Varna, au lieutenant-général Uszakow, arrivé de Mangali, afin de s'avancer, conformément aux ordres qu'il a reçus, avec son corps sur Koslodschi. Pendant sa marche pour s'y rendre, il a reçu la nouvelle qu'un corps turc considérable avait, dans la nuit du 19 au 20, passé à la nage la rivière de Diwno-Liman, pour prendre à dos les troupes qui sont devant Varna. Pour prévenir cette attaque, l'adjudant-général comte Suchtelen a détaché un bataillon d'infanterie et deux escadrons d'uhlans avec deux canons. Ce détachement sous les ordres du général-major Akinfiew, est tombé sur l'ennemi, l'a culbuté, et la rive de la Liman, purgée de l'ennemi, est maintenant occupée par nos troupes. Il résulte du rapport du général Roth, que le 6e corps, après avoir passé le Danube, est maintenant à Rasewacie ; ces avant-postes vont jusqu'à Alpuni. Le siége de Silistrie devait commencer le 21 juillet.

Le 28 juillet, le quartier-général de l'empereur se trouvait à Uschanli, et l'avant-garde était avancée jusqu'à Jenibazar. Près Varna, le général Suchtelen avait dans un très-vif combat, repoussé une partie de la garnison avec une perte considérable. Le 29 juillet, le quartier-général impérial, après une marche très-pénible dans des routes abîmées par le mauvais temps, est arrivé à Jasitepe.

Le général Benkendorf a été envoyé avec un détachement vers Prawadi, pour chasser l'ennemi de cet endroit, et assurer les communications entre Schumla et Varna. L'empereur, dans un ordre du jour adressé à l'armée, ordonne d'user d'un traitement humain envers l'ennemi, les troupes commançant à montrer un grand acharnement, à cause que les Turcs, suivant leur coutume, avaient coupé la tête aux Russes morts.

Le 30 juillet le quartier-général est arrivé à Turk-Arnoutlar, dans une contrée fertile et remplie de vignes et de champs à grains.

Le 1er août, l'armée et le quartier-général ont formé un camp sur les hauteurs de Jenibazar. L'armée se trouvait là vis-à-vis les postes ennemis, et sur les hauteurs de Schumla on pouvait distinguer plusieurs groupes de tentes. Le jour suivant fut destiné à chasser l'ennemi de ces hauteurs et à le rejeter dans le camp retranché de Schumla. Les troupes mirent leurs armes en ordre et étaient impatientes de voir le moment de se mesurer avec les Turcs.

L'empereur était calme et gai. La nouvelle arriva du général Benkendorf qu'il avait chassé l'ennemi de Prawadi, et occupé [illegible]

Le 2 août, l'armée marcha du camp de Jenibazar contre Schumla. L'ennemi ayant seulement de la cavalerie et de l'artillerie, ensemble 8 à 10,000 hommes, accepta le combat sur la hauteur de Bulassik, et se défendit avec opiniâtreté, jusqu'à ce que par l'effet de quelques charges faites avec beaucoup de succès par les chasseurs et hussards russes, il fut forcé à la retraite jusque dans les retranchemens en avant de Schumla. L'armée s'établit alors en bivouac sur les hauteurs qui dominent cette forteresse. La perte du côté des Russes n'est pas considérable, cependant on regrette la mort du colonel Read, adjudant de l'empereur.

FRANCE.

Paris, 10 *août.*

On nous communique l'extrait suivant d'une lettre écrite de Turin, 2 août, par une personne qui n'est point étrangère aux secrets de la diplomatie. Les détails qui s'y trouvent peuvent jeter quelque jour sur les négociations qui ont eu lieu entre les cabinets de Paris et de Vienne, négociations dont l'activité a, dit-on, hâté le retour de M. le comte d'Appony, qui était parti depuis peu pour aller prendre les bains de mer.

« Les intrigues politiques ont leur cours dans toute l'Italie. Il s'agit de former une confédération italique à la tête de laquelle on placerait l'empereur d'Autriche, de la même manière et au même titre que l'était Napoléon en Allemagne. Naples et la Sicile, en formant la voûte de l'édifice politique du prince de Metternich, réagiraient sur Rome et sur ses légations ; la Toscane et le Piémont poseraient sur la France, et sous un prétexte quelconque l'Autriche tiendrait garnison à Gênes et à Cagliari, en Sardaigne. Pour faire taire la France, on lui donnerait éventuellement la Savoie, en lui restituant les six communes qui lui ont été ravies par la sérénissime république de Genève, au tems où l'on se partagea plusieurs portions de son territoire. On pourrait même lui accorder Nice, Vintimille, Oneille et quelques autres bribes, mais il paraît que le cabinet autrichien n'a pas encore réglé définitivement ces sortes d'affaires. Naples veut rester indépendante, le saint-père tient beaucoup à son temporel, la Toscane n'a guère de volonté ; quant au Piémont, il est positif qu'on l'a épouvanté. Les R. P. jésuites lui ont per-